

Image not found or type unknown



## fractionnement pour congés

Par **mumu**, le **28/01/2009** à **14:23**

bonjour,

j'aimerais savoir si j'ai droit à 1 ou 2 jours de fractionnements quand je pose mes vacances du 5 au 18 septembre 2009. A quel moment a-t-on le droit de jours supplémentaires pour la pose des vacances ?Merci.

Cordialement

Mumu